



Commune de
PERROY

Perroy, le 6 février 2023 / HSA-IRA

MUNICIPALITÉ

Le Prieuré 5
Case Postale 64
1166 Perroy

T. 021 825 38 45

F. 021 826 03 49

E. greffe@perroy.ch

WWW.PERROY.CH

CONSEIL COMMUNAL

1166 PERROY

Conseil communal du 16 mars 2023

Préavis No 01/2023

DEMANDE DE CREDIT DE CHF 140'000.00 POUR L'INSTALLATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

En novembre 2022, la Municipalité de Perroy a eu l'opportunité d'acquérir, pour un montant de CHF 16'155.— (coût du démontage de la structure), les équipements du terrain multisports que la commune de Féchy avait réalisé en 2018. Le montant total de cette installation avait alors été préavisé à CHF 250'000.— par la Municipalité de notre commune voisine (Préavis no 05/2018 présenté à la séance du Conseil général de Féchy le 19 juin 2018).



Ce terrain a dû être démonté en prévision des travaux de construction de l'extension de l'école de Féchy. Notre autorité a donc saisi cette occasion, en vue de réhabiliter notre terrain de basket vétuste sis Aux Rivières.

Enfin, un sondage mené auprès des jeunes citoyens perrolans en début d'année nous a confortés dans l'idée qu'une telle infrastructure serait fort appréciée par les 10-18 ans.



Commune de
PERROY

2. Projet

La rénovation de la place de basket des Rivières se présente comme suit : réalisation d'un terrain multisports avec entourage et revêtement de sol en EPDM, d'une surface de 510 m² (17 x 30 mètres), structure des équipements métallique.

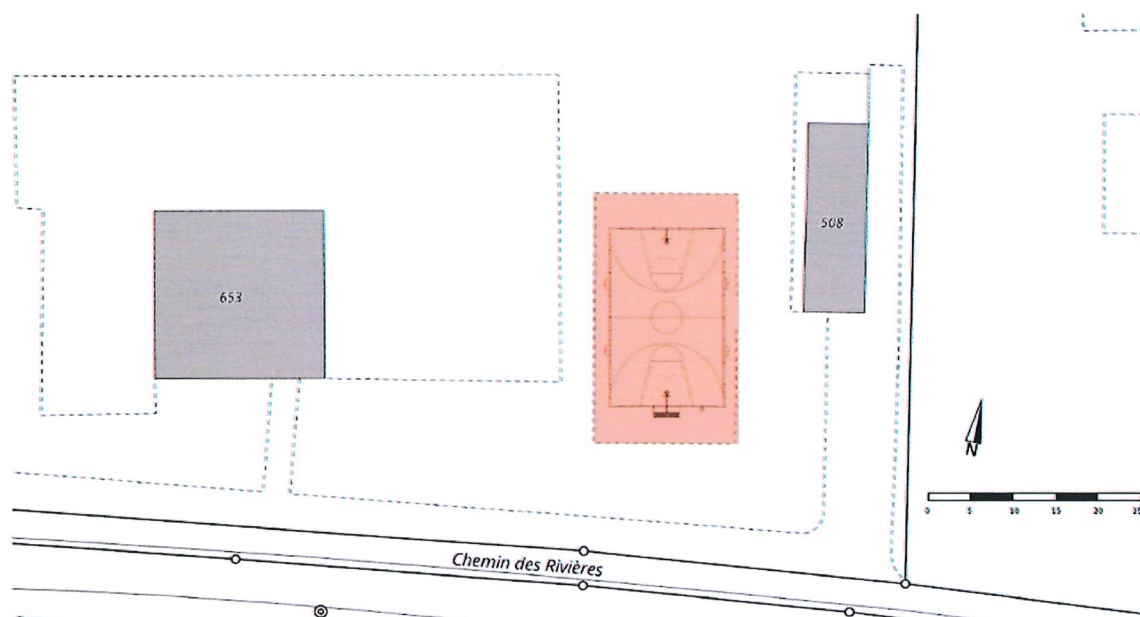
Equipements récupérés de Féchy :

- 2 buts de football/handball
- 2 paniers de basket
- 1 ensemble de volley
- 4 buts brésiliens
- 1 panneau d'information réglementaire
- Poteaux, grillage et filets

Travaux :

- Installation de chantier
- Démolition des enrobés et des bordures
- Création d'un réseau de drainage et raccord dans une chambre à définir par vos soins à moins de 30m du terrain
- Fourniture et pose de bordures spécialement pour le revêtement synthétique
- Réalisation des socles de fondation
- Correction du coffre en grave existant
- Montage de l'entourage de Féchy
- Réalisation du revêtement synthétique coulé
- Marquage
- Repli du chantier

Plan de situation :





Commune de
PERROY

Informations utiles :

A noter que les garanties sont celles d'usage (SIA) comme pour toutes nouvelles installations. S'agissant de la structure, celle-ci n'est pas garantie puisqu'il s'agit d'un matériel d'occasion repris de la commune de Féchy.

La durée de vie d'un sol EPDM dépend de son utilisation. Généralement il faut compter une dizaine d'années. La place peut ensuite être renouvelée en réalisant une couche d'usure sur le revêtement existant.

Comme il ne s'agit pas d'un terrain de football à proprement parlé, celui-ci ne peut en aucun cas accueillir des matchs officiels. Il s'agit d'un emplacement pour une pratique multisports dans le cadre des loisirs. De plus, les entourages fermés ne correspondent pas aux normes de compétitions et le revêtement EPDM n'est pas considéré comme une surface de football selon le règlement de l'Association Suisse de Football.

3. Coût

Travaux préliminaires	CHF	28'500.00
Canalisations	CHF	7'500.00
Construction	CHF	14'500.00
Superstructure (revêtement synthétique)	CHF	62'000.00
Montage équipement de sport et divers	CHF	13'500.00
TOTAL Hors-Taxe	CHF	126'000.00
TVA 7.7%	CHF	9'702.00
TOTAL TTC	CHF	135'702.00
Divers et imprévus	CHF	4'298.00
TOTAL FINAL TTC	CHF	140'000.00

4. Financement

Par les liquidités de la bourse communale ou par le biais d'un emprunt auprès d'un organisme financier reconnu.

5. Amortissement

Selon l'art. 17 du Règlement sur la comptabilité des Communes, ce montant sera amorti en 10 ans. Un amortissement correspondant sera porté au budget de fonctionnement dès 2024.

6. Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Perroy

- vu le préavis No 01/2023,
- entendu le rapport de la commission de gestion & finances,
- entendu le rapport de la commission technique,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,



Commune de
PERROY

décide

- d'accepter la demande de crédit de CHF 140'000.00 (cent quarante mille francs suisses) TTC pour la réalisation d'un terrain multisports sur l'ancien terrain de basket sis Aux Rivières.

La Municipalité se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, ses salutations distinguées.

Ainsi accepté par la Municipalité
dans sa séance du 6 février 2023

Au nom de la Municipalité

La Vice-Syndique

La Secrétaire adjointe

Juliette Leprince Ringuet



Romaine Débieux

Municipale responsable : Madame Hélène Saxer